

## Demande d'adhésion ou de renseignements

à renvoyer par mail, fax ou courrier



Entreprise

Nom

Adresse

Mail

Souhaite adhérer au Club

Souhaite être contacté pour plus de renseignements

### Formatrices référentes



Sylvie PIERRE



Alexia LAFARGE



Laure GENIN



# Club Audits Croisés agroalimentaire Rhône-Alpes Auvergne



Annie GIACOMETTI  
agiacometti@cdf-raa.coop  
04 72 69 91 91



Valérie MANN  
vmann@isara.fr  
04 27 85 86 63



## Réaliser des audits qualité inter entreprises

### Principe

- Permettre la réalisation d'une partie de vos audits internes par des auditeurs externes qualifiés
- Inversement, envoyer vos auditeurs internes réaliser des audits dans une autre entreprises

### Objectifs

- **Démultiplier** les audits internes dans votre entreprise grâce à un potentiel d'auditeurs qualifiés
- **Faire évoluer** la compétence de vos auditeurs avec un tutorat
- **Se former** à de nouveaux référentiels

## Echanger sur les bonnes pratiques

- **Mise en réseau** des auditeurs
- **Organisation de 2 réunions annuelles** à destination des adhérents du club sur des thématiques d'actualité : évolution des référentiels et normes, systèmes de management, outils et bonnes pratiques, évolutions règlementaires...

## Fonctionnement

- Le club est géré et animé par :  
**COOP DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE et ISARA-Lyon**, assistés d'un bureau nommé par les membres
- Référentiels audités : ISO 9001, Agri Confiance® 005 et 007, HACCP, IFS/BRC, ISO 22000, Charte CSA/GTP
- Des auditeurs (salariés des entreprises adhérentes) qualifiés selon des critères définis
- Tenue par les animateurs de la comptabilité des journées échangées
- Plus de **33 auditeurs** au sein de club **en 2015 dans les filières vins, fruits frais et transformés, charcuterie, produits laitiers, céréales/farines, produits de la mer, boulangerie surgelée...**

## Les conditions d'adhésion

- Être une entreprise agro-alimentaire ou une coopérative agricole de Rhône Alpes Auvergne
- Avoir un système de management qualité/sécurité alimentaire, certifié ou non
- Participation annuelle au fonctionnement du Club :

Adhérent à CDF RAA et à l'ARIA Rhône Alpes : 350 € HT par an et par siège

Non adhérent : 550 € par an et par siège